



PAR MICHAEL LANGLOIS

DOCTEUR ÈS SCIENCES HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES
 MAÎTRE DE CONFÉRENCES À L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG
 CHERCHEUR DE L'ÉQUIPE CNRS ATTACHÉE À LA CHAIRE MILIEUX BIBLIQUES AU COLLÈGE DE FRANCE
michaellanglois.fr

SAGA SEMITICA, épisode 3

DE SEM À ABRAM, DIX GÉNÉRATIONS SE SONT SUCCÉDÉES DEPUIS LE DÉLUGE. MAIS SARAÏ, SON ÉPOUSE, EST STÉRILE. SUIVANT LA COUTUME, ELLE FAIT APPEL À UNE MÈRE SURÉROGATOIRE, DONNANT AINSI UN FILS À SON ÉPOUX : ISMAËL. LA LIGNÉE DES PREMIERS-NÉS SÉMITES EST SAUVE. POURTANT LE RÉCIT BIBLIQUE NOUS RÉSERVE UNE NOUVELLE SURPRISE, UN VÉRITABLE BOULEVERSEMENT QUI FERA VOLER EN ÉCLATS CETTE TRADITION. QUE VA-T-IL SE PASSER ? RÉPONSE DANS CE TROISIÈME ÉPISODE DE LA « SAGA SEMITICA ».

D'ABRAM À ABRAHAM

Alors que la stérilité de Saraï mettait en péril la lignée des premiers-nés sémites, Dieu avait promis à Abram une postérité nombreuse. Sans autre consigne, et voyant les années passer, Saraï et Abram avaient eu recours à une mère surrogatoire. Un procédé courant et efficace, mais qui avait occasionné des tensions entre Saraï et sa servante Hagar. L'incident résolu, Hagar avait mis au monde un fils nommé Ismaël « Él entend » selon la parole du Seigneur, signe de la bénédiction accordée au premier-né d'Abram.

Quelle n'est donc pas la surprise d'Abram lorsque Dieu lui annonce que son épouse lui donnera également un fils (Genèse 17,16) : non seulement elle est stérile, mais tous deux sont âgés (cent ans et quatre-vingt-dix ans respectivement), et de toute façon Abram a déjà un fils ! Mais Dieu insiste, et va même plus loin : c'est avec le fils de Saraï qu'il établira son alliance !

Cette nouvelle ne tombe pas seule : au cours de la même entrevue, Dieu annonce à Abram et Saraï qu'ils changeront de nom et s'appelleront dorénavant Abraham et Sara. Nous avons déjà évoqué l'importance que revêt, à l'époque, le nom d'un individu ; par ailleurs, Abram et Saraï n'ont pas de numéro de sécurité sociale, et ne figurent sur aucun fichier d'identification biométrique par ADN ou emprunts digitales ! Changer de

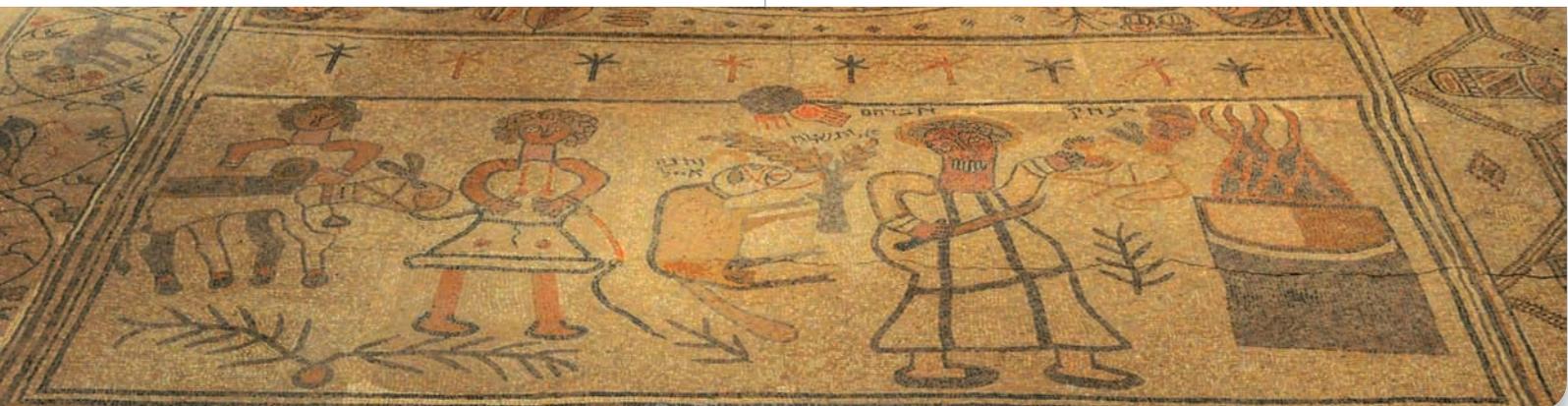
nom, c'est changer de vie. Ce chapitre constitue un tournant radical dans le récit biblique, une rupture caractérisée par une intervention divine qui bouleverse — pour ne pas dire renverse — le cours des événements.

S'il en était besoin, un autre signe de cette rupture s'ajoute aux précédents : la circoncision. Alors que la question de l'engendrement est au cœur de l'histoire d'Abraham, Dieu demande à ce dernier d'apposer une marque sur la partie du corps intimement associée à la procréation. Et ce au cours de la même entrevue ! Peut-on croire à une coïncidence ? La circoncision est présentée ici comme signe de l'intervention divine bouleversant l'histoire humaine, et notamment familiale. Avec, en ligne de mire, la naissance miraculeuse d'Isaac.

DE L'AÎNÉ AU PUÎNÉ, D'ISMAËL À ISAAC

Lorsque Dieu déclare à Abraham que Sara lui donnera un fils, ce dernier, étonné et sceptique, se met à rire, *yishāq* en hébreu (Genèse 17,17). Il s'agit précisément du nom donné à son fils deux versets plus loin : Isaac signifie « il rit ». Une incise étymologique parallèle se trouve au chapitre suivant, lors de la visite des trois hommes aux Chênes de Mamré : à l'annonce de la naissance prochaine de son fils, c'est au tour de Sara de se mettre à rire (*tišḥaq*, Genèse 18,12).

Si Isaac est synonyme de rire, il s'agit d'un rire ambigu,

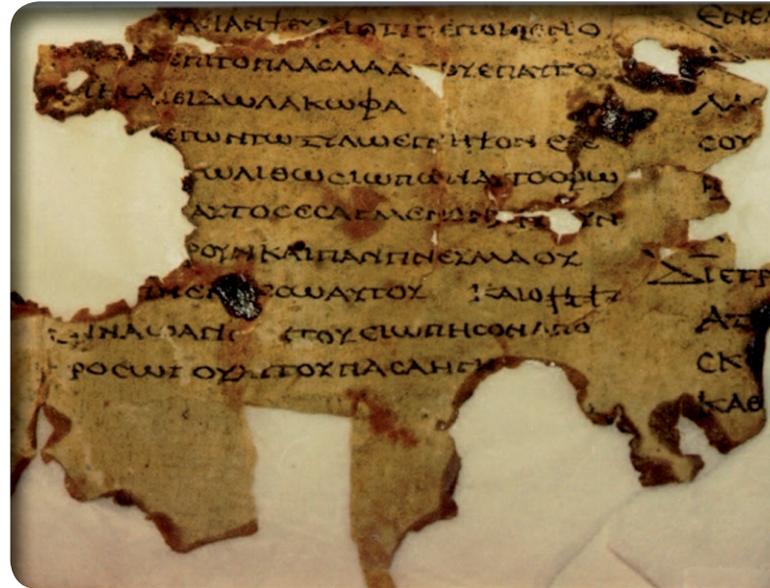


Épisode de la ligature d'Isaac sur la mosaïque de la synagogue de Beit Alpha au VI^e siècle de notre ère.

équivoque. Le verbe apparaît de nouveau au chapitre suivant, lorsque Lot avertit ses gendres de la destruction imminente de Sodome : ces derniers pensent qu'il plaisante, s'amuse (*māṣahēq*, Genèse 19,14), et ne le prennent pas au sérieux. Après la naissance d'Isaac, c'est en voyant Ismaël s'amuser (*māṣahēq*, Genèse 21,9) que Sara craint pour l'héritage d'Isaac. Plus tard, lorsque le roi Abimélek verra Isaac s'amuser (*māṣahēq*, Genèse 26,8) avec Rébecca, il comprendra que celle-ci est son épouse. Isaac porte bien son nom, et le rire est bien au cœur de son histoire ; mais c'est un rire polysémique, aux interprétations multiples, et aux retentissements parfois fracassants.

L'épisode de l'expulsion d'Ismaël en est un exemple frappant. Alors qu'Abraham fête le sevrage d'Isaac, Sara voit Ismaël s'amuser (*māṣahēq*, comme signalé ci-dessus) et demande alors son renvoi pour l'empêcher d'hériter. Quel rapport y a-t-il entre rigolade et héritage ? Le texte biblique reste laconique. L'ancienne version grecque dite des Septante, réalisée par des juifs d'Alexandrie vers le III^e siècle avant notre ère, précise qu'Ismaël s'amuse « avec Isaac son fils ». L'amitié entre Ismaël et Isaac pourrait-elle conduire ce dernier à partager l'héritage avec son aîné ? L'explication est plausible. Mais le livre des Jubilés, dont nous avons déjà parlé, dépeint quant à lui une scène sensiblement différente : Ismaël chante et danse aux côtés d'un Abraham hilare, ce qui provoque la jalousie de Sara (Jubilés 17,4). Ce n'est pas

Manuscrit grec de la Septante



après que le père sera allé au destin, des biens de la maison paternelle les enfants de l'épouse initiale et les enfants de l'esclave feront le partage à égalité, (mais) c'est l'héritier, enfant de l'épouse initiale, qui choisit dans le partage ce qu'il veut prendre. § 171. Mais si le père n'a pas dit de son vivant aux enfants que l'esclave lui a mis au monde "vous êtes mes enfants", après que le père sera allé au destin, des biens de la maison paternelle les enfants de l'esclave ne feront pas le partage avec les enfants de l'épouse initiale ».

“ **...mais c'est un rire polysémique, aux interprétations multiples, et aux retentissements parfois fracassants.** ”



la proximité des deux fils qui inquiète Sara, mais bien plutôt celle de l'aîné et de son père. Ce dernier aurait-il le droit d'accorder au fils d'une esclave le même héritage que celui du fils de son épouse ? Une telle situation n'est pas inconnue des codes législatifs du Proche-Orient ancien : le Code de Hammourabi, qui prévoit le cas de la servante mère surrogatoire, traite également du problème de l'héritage : « § 170. Soit un homme à qui son épouse initiale a mis au monde des enfants et son esclave a mis au monde des enfants ; (si) le père a dit de son vivant aux enfants que l'esclave lui a mis au monde "vous êtes mes enfants" (et s'il les a comptés avec les enfants de l'épouse initiale,

La crainte de Sara semble donc justifiée : si Abraham reconnaît Ismaël, celui-ci pourra hériter aux côtés d'Isaac. En revanche, si Abraham chasse Ismaël avec sa mère, la question de l'héritage est réglée. Cet épisode nous montre à nouveau combien il est important de replacer la Bible dans son contexte historique et littéraire !

Arrêtons-nous un instant sur le sort d'Ismaël : premier-né d'Abram, il se voit supplanté par son jeune frère Isaac. Ce dernier serait-il plus méritant ? Ismaël aurait-il commis une faute ? Le livre d'Hénoch, précédemment mentionné, contient une « apocalypse des animaux », un récit imagé de l'histoire d'Israël où tous les protagonistes sont représentés par des animaux. On y voit un taureau blanc (Abraham) engendrer un onagre (Ismaël) et un taureau blanc (Isaac ; 1 Hénoch 89,11). Si Ismaël est bien comparé à un onagre dans le récit biblique (Genèse 16,12), il est ici opposé à la pureté d'Abraham et d'Isaac représentée par la blancheur des taureaux. Or, cette opposition n'est pas conforme au récit biblique qui, à plusieurs reprises, prend soin de souligner

la faveur divine qui accompagne Ismaël : son nom signifie « Él entend » ; lorsque Dieu annonce la naissance d'Isaac, il bénit Ismaël, à qui il promet une descendance nombreuse comptant douze princes (Genèse 17,20) ; lorsque Sara veut chasser Ismaël, Dieu rassure Abraham et rappelle qu'il fera de lui aussi une nation, car il est son fils (Genèse 21,13.18). Plus loin, l'auteur précise même le nom de ses douze fils (Genèse 25,13), dont le premier-né s'appelle Nebayot. Force est de constater qu'Ismaël n'est pas écarté parce qu'il a fauté ; d'ailleurs, Isaac est choisi avant même sa naissance, donc avant qu'il ait eu l'occasion de se montrer meilleur que son frère. Une façon imparable d'écarter du choix divin toute notion de mérite personnel. Si Abraham était devenu le père d'une grande nation par des moyens humains (notamment par le biais d'une mère surrogatoire), Dieu en aurait-il été glorifié ? De même, du temps de Moïse, si le Pharaon avait immédiatement autorisé les Israélites à s'en aller, Dieu aurait-il eu l'occasion de manifester sa puissance et d'être considéré comme le sauveur du peuple ? Le passage de l'aîné au puîné participe donc de la stratégie divine d'intervention dans l'histoire humaine, prévenant toute glorification personnelle tout en conférant à Dieu seul honneur et souveraineté. Le lecteur ne sera donc guère surpris de retrouver ce même procédé dès la génération suivante.

DE L'AÎNÉ AU PUÎNÉ (2), D'ÉSAÛ À JACOB

L'histoire se répète. Rébecca, l'épouse d'Isaac, est elle aussi stérile (Genèse 25,20). Suite à une intervention, elle se voit enceinte, et accouche de jumeaux — Ésaü et Jacob. L'aîné devient un chasseur aguerri faisant la fierté de son père, tandis que le second préfère rester au calme avec sa mère.



Ésaü vend son droit d'aînesse à Jacob par Hendrick Terbrugghen, 1625, Staatliche Museen, Berlin

Isaac bénit Jacob (1638), Govaert Flinck, Rijksmuseum, Amsterdam



Ésaü a l'étoffe d'un chef de clan ; la lignée des premiers-nés sémites, une première fois bouleversée, semble ici assurée. Et pourtant.

Un beau jour, Ésaü rentre à la maison épuisé et affamé. Jacob lui permet d'avalier la soupe qu'il avait préparée, en échange de son droit d'aînesse. Ésaü accepte. Plus tard, lorsque Isaac, sentant sa mort approcher, veut bénir son fils aîné et préféré, Ésaü, Rébecca propose à Jacob de se déguiser pour prendre sa place et recevoir la bénédiction qui lui était destinée. Ainsi Jacob se voit-il béni et déclaré maître de ses frères (Genèse 27,29), au détriment d'Ésaü.

Ce passage de l'aîné au puîné semble bien différent du précédent : Isaac n'a rien fait pour supplanter Ismaël, au contraire de Jacob qui a sciemment évincé son frère à deux reprises. Un détail du récit vient toutefois bousculer cette impression : bien avant leur naissance, lorsque Rébecca, stérile, avait prié le Seigneur pour avoir un enfant, il l'avait exaucée en lui accordant non pas un mais deux fils, précisant néanmoins que l'aîné servirait le cadet (Genèse 25,23). L'effet est saisissant : les rivalités familiales profondément humaines serviront en réalité les desseins divins. Le choix de Jacob est annoncé dès avant sa naissance pour bien montrer, une fois encore, qu'il n'est pas basé sur ses hauts-faits. Il résulte de la seule volonté divine de renverser l'ordre naturel et de créer un peuple dont il est le seul souverain. Sans le passage de l'aîné au puîné, on parlerait du Dieu d'Abram, d'Ismaël et de Nebayot. Sans le second passage de l'aîné au puîné, on parlerait du Dieu d'Abraham, d'Isaac et d'Ésaü. Mais les multiples rebondissements de la « saga semitica » ont conduit à une autre appellation : dorénavant, on parlera du Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob.